

x

x

AFFAIRE N°56 - Autorisation de lancer un appel d'offres pour l'enlèvement des eaux grasses et issues, provenant des cantines scolaires pendant l'année 1975.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'autoriser à lancer un appel d'offres pour l'enlèvement des eaux grasses et issues, provenant des Cantines Scolaires pendant l'année 1975.

Les recettes seront comptabilisées au Chapitre 459 - article 700 - Budget des Cantines Scolaires.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.

x

x

x